

ALERTE !

Traitements cruel, inhumain et dégradant ayant entraîné la mort d'un enfant dans le Lamidat de Garoua

Ali Youssouf, enfant de sexe masculin de 16 ans a été tué par le Lamido de Garoua de son nom El Rachidine.

Selon des sources dignes de foi et les témoignages en notre possession, cet enfant a succombé suite à des traitements inhumains d'une brutalité inouïe dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 2022.

Les témoins racontent que lorsque Mme Mairamou, mère de l'enfant a demandé à son fils qui dormait, d'aller répondre à la convocation de son oncle le Lamido, ce dernier a refusé puisqu'il avait auparavant été torturé plusieurs fois par ce dernier. C'est ainsi que le Lamido va envoyer ses sbires et dougourous le prendre de force à Laindé chez sa mère. Il sera alors enfermé au lamidat, privé d'école, alors qu'il est titulaire du probatoire. Le jeune sera bastonné et torturé au point de mourir au bout de 24 heures, de torture d'une intensité insoupçonnable.

Toujours selon ces témoignages, le lamido continuant dans la salle besogne, va faire procéder au lavage mortuaire et demander de ramener la dépouille à Laindé, où il invitera les imams de la localité, dans l'idée d'enterrer la victime juste après la prière de 5 heures du matin, et ce en violation des us traditionnels et religieux qui exigent d'attendre le lever du soleil avant de procéder à ce genre de rituel.

Heureusement, des personnes ne voulant pas participer à cet assassinat ont informé les autorités.

Les autorités de la région informées de la situation ont pris des mesures urgentes. Il s'agit de la demande d'ouverture d'une enquête mixte par le Gouverneur du Nord (Message porté du 1^{er} février 2022) et de l'arrêté du Préfet de la Benoué, autorisant l'exhumation de la dépouille pour besoin d'enquête (arrêté préfectoral du 1^{er} février 2022).

Au regard de ce qui précède, NDH-Cameroun :

- Prend acte de la prompt réaction des autorités de la Région du Nord Cameroun et les en félicite
- Exige que l'enquête soit rapidement bouclée
- Exige que les responsables et complices de ce crime soient immédiatement arrêtés et qu'ils répondent de leurs actes conformément aux lois en vigueur au Cameroun.

Fait à Yaoundé le 03 février 2022.

Cyrille Roland BECHON
Directrice Exécutive
Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun

